

**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DE LA DIRECTRICE DE L'INSTITUT DES TRANSITIONS
DE L'UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC**

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu le code de l'éducation,*
- Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifiés,*
- Vu le règlement intérieur de l'université Savoie Mont Blanc adopté par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifié,*
- Vu les statuts de l'Institut des transitions, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 19 décembre 2023,*
- Vu le vote émis par les membres du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc, en sa séance du 15 décembre 2020, portant élection de monsieur Philippe GALEZ à la présidence de l'université,*
- Vu l'avis du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc, en sa séance du 23 janvier 2024, sur la nomination de madame Claire SALMON en tant que directrice de l'Institut des transitions,*

ARRÊTE

- Article 1 :** Madame Claire SALMON, maître de conférences à l'université Savoie Mont Blanc, est nommée directrice de l'Institut des transitions, à compter du 5 février 2024 et pour une durée de quatre ans.
- Article 2 :** Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, au 27 rue Marcoz à Chambéry ainsi que sur le site intranet de l'université.
- Article 3 :** La directrice générale des services de l'université Savoie Mont Blanc est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 5 février 2024

Le président de l'université Savoie Mont Blanc



Philippe GALEZ